



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X – Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle – 33520, Bruges – ☎ 05.56.57.93.93 – fsspx33@gmail.com

33^{ème} semaine 2020

**Semaine du
9 au 16 août 2020**

	Chapelle N.D. du Bon Conseil 62, rue de Lisleferme 33000 BORDEAUX ☎ 05.56.57.93.93	Prieuré Sainte-Marie 19, avenue de Gaulle 33520 BRUGES ☎ 05.56.57.93.93	Cours N.D. du Rosaire 3, cours Gambetta 33490 SAINT MACAIRE ☎ 05.56.63.45.37
dimanche 9 août 10 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte 2 ^{ème} classe, Vert	8h30 : Messe lue C M. Mme Michel Hinot 10h00 : Messe chantée Abbé Philippon Ames du Purgatoire et famille Lurton 18h30 : Messe lue C Mme Fernande Dewaele +	17h00 : Vêpres	8h30 : Messe lue F 10h30 : Messe chantée F 17h00 : Vêpres
lundi 10 août Saint Laurent, Diacre et Martyr 2 ^{ème} classe, Rouge	17h30 : Permanence, chapelet 18h30 : Messe lue F Mme Fernande Dewaele +	7h45 : messe lue Ab Philippon	18h00 : Messe lue S
mardi 11 août de la férie 4 ^{ème} classe, Vert, mém. des Sts Tiburce et Suzanne	17h30 : Permanence, chapelet 18h30 : Messe lue F Ames du Purgatoire et famille Lurton		8h00 : Messe lue S
mercredi 12 août Sainte Claire d'Assise, Vierge 3 ^{ème} classe, Blanc	Pas de messe ni de permanence, messe lue au prieuré à 11h00	11h00 : messe lue S Défunts famille Lurton	8h00 : Messe lue F
jeudi 13 août de la férie 4 ^{ème} classe, Vert, mém. des Sts Hippolyte et Cassien	17h30 : Permanence, chapelet 18h30 : Messe lue S Ames du Purgatoire et famille Lurton		8h00 : Messe lue F
vendredi 14 août Vigile de l'Assomption 2 ^{ème} classe, Violet, mém. de St Eusèbe	17h30 : Permanence, chapelet 18h30 : Messe lue F Ames du Purgatoire et famille Lurton		8h00 : Messe lue S
samedi 15 août Assomption de la Très Sainte Vierge Marie (fête d'obligation) 1 ^{ère} classe, Blanc	8h30 : Messe lue F M. Mme F.X. de Teysières 10h00 : Messe chantée F Pro Populo 17h30 : Vêpres et Salut du TSS 18h30 : Messe lue C/F Ames du Purgatoire et famille Lurton	19h30 : Procession du Vœu de Louis XIII, Acte de Consécration à la Sainte Vierge	8h30 : Messe chantée M suivie de la procession 10h30 : Messe chantée M 16h00 : confessions 17h00 : Vêpres et Salut du TSS
dimanche 16 août 11 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte 2 ^{ème} classe, Vert	8h30 : Messe lue F/C Ames du Purgatoire et famille Lurton 10h00 : Messe chantée C/F M. Jean Ville + 18h30 : Messe lue C M. Mme X. Bontemps	17h00 : Vêpres	8h30 : Messe chantée M 10h30 : Messe chantée M 17h00 : Vêpres et Salut du TSS

Chapelle Notre-Dame de La Mongie Château de Pommiers 33240 Vérac	dimanche 9 août 9h15 : confessions 10h00 : Messe chantée Abbé Belwood samedi 15 août - Assomption 9h15 : confessions 10h00 : Messe chantée C	dimanche 16 août 9h15 : confessions 10h00 : Messe chantée S
Eglise Sainte-Colombe 3, rue Urbain Loyer 17100 Saintes	dimanche 9 août 10h30 : confessions 11h00 : Messe chantée S samedi 15 août - Assomption 10h30 : confessions 11h00 : Messe chantée S	dimanche 16 août 10h30 : confessions 11h00 : Messe chantée Abbé Molin

Chapelle Notre-Dame-des-Prés, Leyritz-Moncassin (Casteljaloux) : 1^{er} dimanche du mois (10h30) et 3^e dimanche (17h00).

Confessions trente minutes avant la messe.

☞ Samedi 15 août (Assomption) – Dimanches 16 août – Dimanche 23 août : messes à **10h30** (Abbé Portail)

Chapelle Saint-Martin, Lieu-dit « chez Millon », rue Saint-Martin, Saint-Hilaire de Villefranche : Messe le dimanche à 9h00. S.

Annonces complémentaires :

- **Dimanche 9 août 2020** : à Bordeaux, à 10h00, 1^{ère} messe de M. l'abbé Benoît Philippon, ordonné à Ecône le 29 juin 2020 : bénédiction du nouveau prêtre après la messe suivie d'un vin d'honneur.

☞ **Tombola au profit de l'école Saint Georges** (reçu fiscal sur demande) : merci pour votre générosité bien nécessaire !

Nous confions à vos prières le repos de l'âme de M. Xavier du Fayet de la Tour, rappelé à Dieu pendant son pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle. Prions aussi pour toute sa famille et ses parents. RIP.

Projets de mariage : Le 17 septembre, à Kansas City, entre Rémi BOYER et Kassandra DEISTER. Les personnes qui connaîtraient quelque empêchement sont obligées, en conscience, d'avertir l'autorité ecclésiastique.

Pour recevoir cette feuille d'annonces par internet, il suffit d'envoyer un message à : tradinetbx@gmail.com

Intention de la Croisade Eucharistique du mois d'août : « Pour le retour au Christ-Roi de nos sociétés apostates ».

Le testament de Sainte Claire (fêtée le 12 août)

Au nom du Seigneur. Amen

1. La plus grande de toutes les grâces que nous avons reçues et que nous recevons chaque jour de notre grand Bienfaiteur, le Père des Miséricordes, celle dont nous devons lui être le plus reconnaissantes, c'est notre vocation ; et nous devons témoigner à Dieu d'autant plus de gratitude que l'état auquel il nous a appelées est plus grand et plus parfait. C'est pourquoi l'Apôtre dit : *Prenez conscience de votre vocation !*

2. Or, le Fils de Dieu s'est fait lui-même notre Voie et le bienheureux Père saint François, son amant authentique et son imitateur, nous l'a montrée et enseignée par sa parole et par ses exemples.

3. Nous devons donc, mes sœurs bien-aimées, considérer les immenses bienfaits dont Dieu nous a comblées, mais surtout ceux dont il a daigné nous favoriser par l'intermédiaire de son serviteur notre cher Père saint François, non seulement après notre entrée au monastère mais lors même que nous étions encore dans les vanités du monde.

4. En effet, au temps où le saint n'avait encore avec lui ni frère ni compagnon, presque aussitôt après sa conversion, au temps où il reconstruisait l'Église de Saint-Damien, visité là par le Seigneur et rempli de ses consolations, qui le décidèrent à quitter définitivement le monde, c'est alors que, dans la joie de l'Esprit Saint et avec le secours de ses lumières, il fit sur nous cette prophétie dont le Seigneur a réalisé ensuite l'accomplissement : du haut du mur de l'Église il s'adressait en français à quelques pauvres qui stationnaient là et il leur criait : « *Venez, aidez-moi à travailler pour le monastère de Saint-Damien, parce qu'il viendra ici des religieuses dont la vie sainte et la renommée stimuleront les hommes à glorifier notre Père des cieux dans toute sa sainte Église !* ».

5. Nous avons donc bien sujet de considérer là l'immense bonté de Dieu à notre égard : dans sa bonté et son amour surabondants, il a fait proclamer par son saint le choix qu'il porterait sur nous et l'appel qu'il nous adresserait. Et ce n'était pas seulement de nous que notre bienheureux Père prophétisait ainsi, mais encore de toutes celles qui nous suivront dans cette vocation sainte à laquelle le Seigneur nous a appelées.

6. Avec quel soin donc, avec quel élan passionné du corps et de l'âme, ne devons-nous pas accomplir ce que nous demande Dieu notre Père, afin qu'avec sa grâce nous puissions lui rendre multiplié le talent que nous en avons reçu ! Multiplié, car **ce n'est pas seulement pour les autres que Dieu nous a destinées à être des modèles et des miroirs, mais aussi pour chacune de nos sœurs afin qu'elles soient à leur tour des modèles et des miroirs pour ceux qui vivent dans le monde**. Si donc le Seigneur nous a appelées à de si grandes choses : laisser voir en nous ce qui peut servir aux autres de modèle et d'exemple, nous avons la stricte obligation d'abord de bénir le Seigneur et de lui en reporter toute la gloire, et ensuite de nous rendre nous-mêmes toujours de plus en plus courageuses dans le Seigneur pour faire le bien. Si nous vivons ainsi, nous laisserons aux autres un noble exemple, et au prix d'un effort de bien courte durée nous acquerrons la récompense de la béatitude éternelle.

7. Après que le très haut Père des cieux eut daigné, par sa bonté et par sa grâce, projeter en mon cœur ses lumières et m'inspirer de faire pénitence selon l'exemple et l'enseignement de notre bienheureux Père François (c'était peu de temps après sa propre conversion), accompagnée des quelques sœurs que le Seigneur m'avait données dès le début de ma vie pour Dieu, je fis volontairement le vœu d'obéissance entre ses mains, selon la lumière et la grâce que le Seigneur nous avait accordées par la vie sainte et la doctrine de son serviteur.

8. Voyant que nous étions faibles et fragiles de corps et que pourtant ni les privations ni la pauvreté ni l'effort ni les épreuves ni l'austérité ni le mépris des gens du monde ne nous faisaient reculer, mais que nous y trouvions au contraire notre joie, à l'exemple des saints et des Frères Mineurs (lui-même et ses frères en furent fréquemment les témoins), le bienheureux François s'en réjouit fort et, dans son affection pour nous, il s'engagea à prendre de nous, par lui-même ou par son Ordre, un soin attentif et aussi prévenant pour nous que pour ses propres Frères.

9. Ainsi, par la volonté de Dieu et de notre bienheureux Père saint François, nous nous sommes transportées à l'Église de Saint-Damien pour y demeurer. Le Seigneur, dans sa bonté et par sa grâce, a augmenté là notre nombre, afin de réaliser ce qu'il avait prédit par son serviteur. Auparavant nous avions fait un court séjour dans un autre monastère.

10. Saint François nous écrivit ensuite une forme de vie et nous recommanda surtout de toujours persévérer dans la sainte pauvreté. Il ne s'est pas contenté, durant sa vie, de nous exhorter souvent, par ses sermons ou par ses exemples, à l'amour et à l'observance de la très sainte pauvreté ; mais il nous a, en outre, laissé plusieurs écrits **nous suppliant de ne jamais nous écarter, après sa mort, de la vie de pauvreté, pas plus que le Fils de Dieu lui-même, tant qu'il vécut en ce monde, n'a voulu s'en écarter**. Notre bienheureux Père François, d'ailleurs, suivant en cela les traces du Fils de Dieu, ne s'est jamais écarté non plus ni en parole ni en acte de la sainte pauvreté qu'il avait choisie pour lui et pour ses Frères.

11. Et moi, Claire, qui suis, bien qu'indigne, la servante du Christ et des sœurs du monastère de Saint-Damien, moi la petite plante du bienheureux Père, ayant considéré avec mes sœurs d'une part les exigences d'une telle vocation et les ordres d'un si grand fondateur, et d'autre part la faiblesse dont nous avons craint pour nous-mêmes les effets après la disparition de notre Père saint François qui était notre colonne, notre unique consolation après Dieu, notre seul appui, nous avons renouvelé plusieurs fois notre engagement à notre Dame la très sainte Pauvreté, afin qu'après ma mort les sœurs présentes ou à venir ne puissent jamais plus s'en écarter.

12. Et de même que j'ai toujours été attentive et passionnée pour observer et faire observer la sainte pauvreté que nous avons promise au Seigneur et à notre Père saint François, de même, que les autres abbesses qui me succéderont soient tenues de l'observer elles-mêmes et de la faire observer par leurs sœurs jusqu'à la fin. En outre, et pour plus de sûreté, j'ai pris soin de recourir au seigneur Pape Innocent, sous le règne duquel nous avons commencé, et à ses successeurs, pour faire confirmer par des privilèges successifs notre profession de très sainte pauvreté, et cela afin que nous ne nous en écartions jamais.